

Appel à projets Sciences participatives sur l'océan

Projet Nārama

Le projet Nārama

Le projet **Nārama**, vise à, d'une part structurer et coordonner les actions de médiation scientifique et culturelle sur le territoire polynésien, et d'autre part, à développer une dynamique favorisant les échanges entre la communauté scientifique et la société dans une optique de **partage des connaissances et de diffusion de la culture scientifique et d'implication citoyenne**.

Ce projet, porté par **l'Université de Polynésie française** un consortium des principaux acteurs et institutions du dialogue science, culture et société en Polynésie française dans la cadre de la labellisation « sciences avec et pour la société » (États, Pays, organismes de recherche, représentants du monde associatif, ...), s'inscrit dans une démarche de transmission des savoirs dans le but d'éclairer aussi bien les citoyens que les décideurs, au sein de la société polynésienne face aux défis auxquels cette dernière est aujourd'hui confrontée.

- Il s'agit donc d'un **projet ambitieux de structuration de la médiation scientifique et culturelle**, organisé en 4 axes :
- Axe 1 – Valorisation de la recherche et de la science, et de leurs enjeux auprès du plus grand nombre et notamment auprès des publics scolaires et éloignés
- Axe 2 – Formation à la médiation, la communication ou la démarche scientifiques
- Axe 3 – Valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias
- Axe 4 – Participation citoyenne à la recherche

A travers le projet Nārama, l'UPF et l'ensemble des acteurs impliqués s'engagent dans une démarche de structuration visant à la mise en place d'un dispositif à l'échelle du site pour faciliter et organiser les liens entre Sciences, Cultures et Société.

Le projet associe un ensemble d'acteurs clés pour la diffusion de la culture scientifique et technique et notamment le Haut-Commissariat de la République de la Polynésie française, le gouvernement de la Polynésie française, les partenaires du consortium RESIPOL (CNRS, IFREMER, IRD, ILM, Université de Berkeley), les acteurs associatifs et culturels (Académie du Tahitien, FAPE, Ecomusée Te Fare Natura), les partenaires académiques du bassin Pacifique, les associations, les initiatives nationales ou internationales actives sur le territoire.

Dans ce cadre, le projet Nārama lance un **appel à projets "Sciences participatives sur l'océan"** destiné à soutenir des démarches de sciences participatives pour la connaissance, la valorisation et la protection de l'océan.

Contexte de l'appel à projets

Le projet *Nārama* vise à renforcer le partage et le transfert des connaissances scientifiques et culturelles vers le grand public du territoire. La participation citoyenne à la recherche notamment à travers la mise en œuvre de projets de sciences participatives représente un enjeu stratégique pour les chercheurs, les institutions, les citoyens et les décideurs politiques. Accompagner les sciences participatives, c'est investir dans une science ouverte, inclusive, et connectée aux défis contemporains.

L'**axe 4** du projet, intitulé *Participation citoyenne à la recherche*, a pour objectif de **stimuler l'implication des citoyens dans la démarche scientifique** et de favoriser la **co-construction des savoirs** entre chercheurs, institutions, acteurs culturels, associations et habitants.

L'action 4.4 de l'axe 4 du projet doit permettre le soutien aux démarches de sciences participatives pour la connaissance, la valorisation et la protection de l'océan.

L'océan est au cœur de l'identité, de l'histoire, de l'économie et des savoirs de la Polynésie française. Sa préservation, sa connaissance et sa gestion durable représentent des enjeux majeurs pour les populations, les décideurs publics et les chercheurs.

Les **sciences participatives** sur l'océan constituent un levier stratégique permettant :

- La collecte collaborative de données environnementales ;
- La valorisation des observations citoyennes ;
- La co-construction de connaissances entre scientifiques et communautés locales ;
- Le renforcement du lien entre savoirs traditionnels et approches scientifiques.

Cet appel à projets vise à accompagner des démarches innovantes mobilisant **habitants, associations, pêcheurs, scolaires, navigateurs, plongeurs**, etc., aux côtés des chercheurs du site.

Objectif de l'appel à projets

L'appel à projet « Sciences participatives sur l'océan » vise notamment à :

- Encourager des projets impliquant les citoyens dans la connaissance, la valorisation et la protection des milieux marins ;
- Renforcer le dialogue et la complémentarité entre savoirs scientifiques et savoirs locaux, traditionnels et écologiques liés à l'océan ;
- Soutenir des initiatives favorisant la collecte de données environnementales participatives (biodiversité, qualité de l'eau, usages, récifs, observation du changement climatique, etc.) ;
- Promouvoir la médiation scientifique et culturelle autour des enjeux océaniques pour toucher tous les publics ;

- Développer des ressources, méthodes et outils numériques innovants (applications, plateformes) de sciences participatives adaptés aux spécificités géographiques des archipels ;
- Sensibiliser les communautés du territoire à la durabilité et aux enjeux maritimes contemporains ;
- Accompagner la gouvernance locale en documentant l'impact et l'organisation des modes de gestion traditionnels de l'espace maritime (type rāhui ou autres) ;
- Valoriser la diversité linguistique et culturelle du territoire en intégrant les langues polynésiennes et les récits patrimoniaux dans la démarche scientifique.

Public cible et porteurs de projets éligibles

Sont éligibles :

- Les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorant du site ;
- Les associations du territoire ;
- Les institutions publiques ;
- Les établissements scolaires ;
- Les collectivités locales.

Chaque projet doit être porté par un **responsable scientifique identifié**.

Domaines éligibles

Les projets peuvent concerner notamment :

- Observation participative de la **biodiversité marine** (coraux, poissons, mammifères marins, microplastiques...) ;
- Suivi citoyen de **l'état des écosystèmes marins et littoraux** ;
- Actions de **sensibilisation et éducation à l'océan** ;
- Projets intégrant les **savoirs traditionnels polynésiens liés à la mer** (navigation, pêche, gestion des espaces maritimes, toponymie, récits) ;
- **Développement d'outils ou protocoles participatifs** adaptés au terrain polynésien et à la vie dans les archipels éloignés ;
- **Collecte citoyenne des savoirs traditionnels sur la mer** (calendriers lunaires tārena, signes de la nature tāpa'o, techniques de pêche...) pour comprendre les cycles environnementaux ;
- **Création de mots et lexiques en langues polynésiennes** pour nommer et expliquer les nouveaux phénomènes environnementaux et scientifiques ;
- **Suivi participatif de la gestion traditionnelle des lagons** notamment autour des dispositifs de Rāhui et de leur organisation par les communautés ;
- **Valorisation des récits anciens et du patrimoine maritime** (histoires de navigation, toponymie...) à travers des actions de partage avec le public et les jeunes ;
- **Création d'outils numériques accessibles à tous** (applications mobiles bilingues ou plurilingues, plateforme de partage, cartes interactives...) pour collecter les données et diffuser les savoirs sur l'océan ;

- **Projets interdisciplinaires** croisant environnement, sciences sociales, anthropologie maritime, linguistique, climat, géographie, droit de la mer, etc ;
-

Les projets doivent intégrer :

- Une **démarche participative explicite** ;
- Une **méthodologie claire** ;
- Une **valorisation publique** auprès des habitants du territoire.

Financement et calendrier

Les projets lauréats pourront bénéficier d'un cofinancement du projet Nārama jusqu'à 10 000 euros soit jusqu'à 1 200 000 XPF (incluant les frais de gestion).

Le cofinancement pourra couvrir :

- Les dépenses de fonctionnement (petit matériel, consommables, terrain...) ;
- Les frais de déplacement (porteur de projet au besoin, des partenaires...) ;
- Les frais de collecte et traitement de données (outils de collecte, numérisation, analyses des données) ;
- Les coûts de valorisation et de médiation (ateliers, expositions, évènements...) ;
- Les couts de création de contenus (vidéos, supports pédagogiques...).

Le matériel acquis dans le cadre de ce programme reste la propriété du porteur de projet ou de ses partenaires, mais les modalités de son accès par la communauté de recherche de Polynésie française devront être précisées.

L'obtention d'un co-financement ou d'un autofinancement n'est pas une condition d'éligibilité, mais pourra être considéré favorablement dans l'évaluation des projets.

Les subventions seront attribuées à partir du dernier trimestre 2026 ou au lancement du projet.

La durée des projets pourra **s'étendre jusqu'à 12 mois**.

Suivi des projets

Chaque projet devra produire :

1. Un **rapport d'avancement** à mi-parcours ;
2. Un **rapport final** incluant les résultats scientifiques et les retombées sociétales ;
3. Des **actions de restitution publique** (ateliers, conférences, expositions, supports numériques) ;
4. Une **fiche de valorisation** pour intégration au projet Nārama.

Communication et valorisation

Les projets sélectionnés seront valorisés à travers :

- Le **site web du projet Nārama** (www.upf.pf/narama) ; une fiche projet dans le portail de la recherche de l'UPF <https://recherche.upf.pf/fr/projets/> (pour les projets portés par un laboratoire sous tutelle UPF) ou dans le site web du laboratoire ou département hébergeant le projet.
- Les **médias locaux** (UPF, IRD, CNRS, IFREMER, etc.) **et partenaires institutionnels** (Polynésie 1ère, TNTV) ;
- Des **événements de restitution** tels que la *Fête de la Science*

Evaluation des projets

L'évaluation des projets sera réalisée par le comité de pilotage du projet Nārama qui regroupe :

- Université de la Polynésie française représentée par la vice-présidence en charge du dialogue Science Cultures et Sociétés
- La Polynésie française représentée par sa délégation à la recherche
- Le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française représenté par son délégué territorial à la recherche et à la technologie (DTRT)
- Des partenaires culturels et associatifs (FAPE / Fare Natura / Académie du Tahitien) ;
- Des organismes de recherche présents en Polynésie notamment à travers le consortium RESIPOL (CNRS, IFREMER, IRD, ILM, Université de Berkeley) ;

Ce comité procèdera donc à la sélection finale des projets pour financement.

Critères d'évaluation

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Critères d'évaluation Techniques	%
Pertinence scientifique et sociétale du projet	20
Degré d'implication citoyenne et qualité de la démarche participative	20
Ancrage territorial et culturel (prise en compte des spécificités polynésiennes)	15
Impact attendu sur la diffusion et la valorisation des savoirs	15
Faisabilité financière du projet	10
Originalité et caractère innovant	10
Potentiel de pérennisation après la phase de financement	10
TOTAL	100

Modalités de candidature :

Planning de l'appel à projets :

- **Date limite de réception des candidatures 31 aout 2026 à 12h00 (heure de Tahiti)**
- Sélection du candidat dans la semaine du 07 septembre 2026
- Démarrage des projets à partir d'octobre 2026

La transmission des documents sera effectuée par voie dématérialisée (courriel), à l'adresse suivante : narama-srpi@upf.pf.

Toute demande de compléments d'information doit être envoyée à l'adresse narama-srpi@upf.pf au plus tard une semaine avant la date limite de remise des offres.

Tout projet reçu après la date limite ne sera pas considéré. Les offres doivent faire mention dans l'objet du titre suivant : « appel à projets sciences participatives océan (projet Nārama) ».

L'UPF se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Elle se réserve également la possibilité de recevoir les candidats présélectionnés pour un entretien dans la semaine du 01 septembre 2026.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

1. **Formulaire de candidature** (ci-joint à renseigner et à transmettre sous format électronique) ;
2. **Note de présentation du projet** (2 à 3 pages) précisant :
 - Les objectifs scientifiques et sociétaux ;
 - La méthodologie participative ;
 - Les partenaires impliqués et leurs rôles ;
 - Les modalités de valorisation et de diffusion des résultats.
3. Le **calendrier prévisionnel** ;
4. Le **budget prévisionnel et les cofinancements** ;
5. **Lettre d'engagement** des structures partenaires (le cas échéant).